



Illustration :
« Fête de la
Musique 2016 »

p 06

PERSPECTIVE DU DECONFINEMENT :
« OUF ! DE L'AIR »



10

SPORT :
PAROLE AUX PRÉSIDENTS



14

FESTIVITÉS :
LE PROGRAMME

SOM MAIRE

05

DEVOIR DE MÉMOIRE



9 juin 30 juin

6 max. par table Position assise

50 % de la capacité 6 max. par table Position assise

12-13

CALENDRIER DU DÉCONFINEMENT

16-17

ÉLECTIONS
DÉPARTEMENTALES
ET RÉGIONALES



18

LA CULTURE EST DE
RETOUR

19

A LA MÉDIATHÈQUE



20

PROGRAMMATION
CULTURELLE

TRISCOPE N°056 - MAI 2021

Mensuel édité par la mairie de Trith-Saint-Léger

Service Information et Communication :

Place de la Résistance, 59125 Trith-Saint-Léger

Tél. : 03 27 24 06 69

Courriel : communication@trith.fr

Site Internet : www.trith.fr

Directeur de la publication : Dominique SAVARY

Rédaction et PAO : Service Communication

Charte graphique : Service Communication

Impression : Imprimerie Danquigny

Tirage : 3 100 exemplaires

Distribution : Ostrevent Espace Services



INFORMATIONS COVID 19

**DURANT LA CRISE SANITAIRE
L'ACCUEIL DU PUBLIC AU SEIN
DE L'ENSEMBLE
DES SERVICES MUNICIPAUX
SE FERA
SUR RENDEZ-VOUS.**

Contacts :

Informations Générales : 03 27 23 75 00

Etat-Civil : 03 27 23 75 25

Affaires Scolaires : 03 27 23 75 27

Services Techniques : 03 27 24 57 57

CCAS : 03 27 25 79 01

Mairie Annexe : 03 27 29 94 21

Culture, fêtes et cérémonies : 03 27 24 69 20

Sports : 03 27 24 69 23

Jeunesse : 03 27 24 69 36

www.trith.fr

Les services municipaux sont fermés le samedi matin.

SAMU



POLICE



POMPIER



Police (Valenciennes) : 03 27 28 28 28

Gendarmerie (Valenciennes) : 03 27 22 55 00

EDF dépannage : 08 10 33 35 59

GDF dépannage : 03 27 36 90 60

Service des eaux : 08 10 42 94 29

Enfance maltraitée : 119

SOS femmes battues : 01 40 33 80 60

Info-Drogues : 03 27 41 32 32

Alcooliques anonymes : 08 20 32 68 83

Protection des animaux : 03 27 78 62 56

Centre anti-poison : 08 25 81 28 22

> Tour de garde

A la demande des médecins et de leur coordination, la liste des médecins de garde n'est plus rendue publique. Il vous faut impérativement composer le :

NUMÉRO RÉGULATEUR :

03 20 33 20 33

PHARMACIENS

Le tour de garde des pharmaciens de Trith-Saint-Léger a rejoint celui de Valenciennes-Sud. Dorénavant il faut appeler le commissariat de Valenciennes au 03 27 28 28 28 pour connaître les coordonnées de la pharmacie de garde.



EDI to

Le Maire
Dominique SAVARY

Chère Trithoise, Cher Trithois,

Le 24 mai 2020, le Théâtre des Forges «René Carpentier» accueillait les nouveaux élus pour procéder à l'investiture du Conseil Municipal.

Depuis cet événement, notre fleuron culturel a fonctionné au ralenti pour la première fois de son histoire.

Vie culturelle, associative ou sportive aucun secteur n'a été épargné par cette crise sanitaire sans précédent.

Ce contexte aura bien évidemment marqué le début de notre mandat. Depuis un an nous avons dû en effet nous adapter continuellement aux annonces gouvernementales compromettant ainsi le dynamisme de la vie municipale tant appréciée des Trithoises et des Trithois.

Au travers de ce nouveau numéro, nous avons voulu revenir sur cette période écoulée afin de valoriser toutes les actions qui ont été mises en œuvre pour que, malgré le contexte, notre ville de Trith-Saint-Léger puisse toujours être rythmée avec solidarité.

Je tiens à témoigner toute ma gratitude à toutes celles et ceux qui, durant cette année atypique, se sont mobilisés et ont permis de remettre du soleil dans nos cœurs : élus, bénévoles des associations, agents municipaux, etc... Dans cette nouvelle édition de notre journal municipal nous avons interrogé les présidents des associations sportives. Leurs témoignages nous confirment l'importance de leur présence dans la vie de notre cité puisqu'ils contribuent activement au développement de notre territoire en assurant, notamment, une mission de cohésion.

Les phases de déconfinement en cours et à venir vont nous permettre de retrouver progressivement une vie associative qui nous manquait tant. A la lecture des pages de cette nouvelle édition vous retrouverez les événements majeurs à venir dans les prochaines semaines. 1^{ère} étape : les portes ouvertes de l'Ecole de Musique le samedi 26 juin, ensuite reviendra le temps des concerts.

Le calendrier électoral nous ayant contraint à devoir modifier notre traditionnelle Fête de la musique, je suis heureux de vous annoncer que Trith-Saint-Léger accueillera son 1^{er} concert de l'été le **4 juillet** prochain avant de laisser place au traditionnel concert du **13 juillet** où le feu d'artifice sera de retour pour le plaisir des petits mais aussi des grands. Sans oublier bien évidemment notre événement tant attendu du **14 juillet** avec le bal Kubiak.

Retrouvons nous dans une ambiance festive et conviviale pour partager ensemble une nouvelle page de l'histoire de notre ville.

En attendant restons prudents et continuons à adopter les gestes barrières.

Prenez soin de vous
Votre Maire, Dominique SAVARY



Plan canicule

Pensez à retourner votre demande d'inscription **avant le 5 juin 2021**

Commerce - artisanat



Désormais sur le site de la Ville : <https://www.trith.fr> vous pouvez accéder au formulaire en ligne qui vous permettra d'inscrire votre commerce/entreprise... dans l'annuaire des commerçants sous l'onglet **VIE LOCALE/Annuaire des commerçants**.



Soutenons nos commerçants, artisans... achetons à proximité. Depuis le **19 mai**, les commerces non essentiels ont rouvert « sous protocole sanitaire ». Un grand merci aux autres commerçants qui sont restés ouverts durant ce confinement.

Vos adjoints



M. Jean-Paul DUBOIS

Premier Adjoint chargé des travaux, de l'urbanisme, de l'environnement, du cadre de vie.



Mme Malika YAHIAOUI

Deuxième Adjoint chargé de l'enseignement, de la petite enfance, de la jeunesse.



M. Dominique PRÉSEAU

Troisième Adjoint chargé du quotidien, de la commission locale de sécurité et de la prévention de la délinquance.



Mme Marie-Claire BRUGGEMAN

Quatrième Adjoint chargé de la formation, de l'insertion et du handicap.



M. Robert LAGACHE

Cinquième Adjoint chargé des sports, des activités physiques et de l'handisport.



Mme Christelle CHOPIN

Sixième Adjoint chargé des œuvres sociales.



M. Philippe POTEAU

Septième Adjoint chargé des fêtes et cérémonies et des affaires culturelles.



Mme Alexa DUSOL

Huitième Adjoint chargé du commerce, de l'artisanat et du logement.

Etat-civil

> Bienvenue aux bébés

Maïa Coulon
Cécile Bilibogui
Célestin Nortier

> Ils nous ont quittés

Eugène Vandermoeten
Bernard Hubert
Charline Dremière née Gaillard
Laurent Coleau
Bruno Circo
Gilbert Marcou
Lucienne Regnaut née Tichoux
Francis Cattiaux

Voyage des aînés : REPORTÉ

La crise sanitaire exigeant encore le port du masque, un certain nombre de personnes âgées risquent en effet de mal le supporter la journée entière. Cet inconfort pourrait même engendrer des malaises si la météo dudit jour annonçait de la chaleur. Afin de préserver la santé de nos aînés, il a paru plus sage de reporter le voyage.

.....

Cadeau fête des mères : REPORTÉ

En raison d'une situation indépendante de notre volonté la distribution du cadeau de la Fête des Mères est reportée au **samedi 3 juillet de 9H à 11H** à la Salle des Fêtes du Centre et à la Salle Jacques Prévert.

Devenez Jeune Sapeur Pompier



Devenir Jeune Sapeur Pompier, c'est vivre une expérience unique pour apprendre les gestes qui sauvent tout en découvrant le travail en équipe. Civisme et solidarité seront au coeur de cette formation. Pour tout renseignement, vous pouvez joindre l'**adjudant-chef Berrier Cédric** au

06 85 20 95 55. Mail : jsp.trithsaintleger@sd59.fr. Vous pouvez d'ores et déjà préparer une lettre de motivation et l'adresser à monsieur Berrier Cédric rue de la Concorde 59125 Trith-Saint-Léger. La date limite de dépôt des demandes est fixée au **15 juin 2021**. Les conditions pour devenir JSP : être âgé(e) de **13 ou 14 ans** - s'engager à respecter le règlement de la section et la charte de qualité signée entre le SDIS du Nord et le bureau départemental des JSP du Nord - remplir les conditions d'aptitude physique et médicale - satisfaire aux tests de recrutement de la section - fournir une autorisation parentale.

Le meilleur souvenir de Gilbert Marcou

Homme affable, Gilbert Marcou laisse le meilleur souvenir à celles et ceux qui ont eu le plaisir de le côtoyer. Son humanisme le conduisit naturellement à devenir administrateur du Centre Communal d'Action Sociale avec la seule ambition d'aider les plus faibles. Homme convivial, il présida aux destinées du club de badminton, s'attachant au développement du sport loisir. Homme de conviction, il était membre de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, oeuvrant pour l'amitié entre les peuples et la Paix. Dès l'annonce du décès de Gilbert Marcou, Dominique Savary, Maire, a présenté ses condoléances et celles du Conseil Municipal à la famille du défunt.

Lucienne Regnaut :

un exemple de dévouement

Le décès de Lucienne Regnaut a suscité légitimement une grande émotion. Ancienne présidente de l'association des majorettes « Les Estrellas » Lucienne était un exemple de dévouement. Élevant le bénévolat au rang de véritable sacerdoce elle a contribué au développement de la vie associative. Attachée à sa ville et à son quartier du Poirier, son nom est inscrit dans la mémoire collective aux côtés de celui de René, son époux. Dominique Savary, Maire, en son nom et celui du Conseil Municipal a présenté ses condoléances à la famille de Lucienne Regnaut.

Francis Cattiaux :

incarnation du dévouement

Les salles de sport et les terrains de basket étaient sa deuxième maison. Francis Cattiaux, décédé, était l'incarnation du dévouement à la cause sportive. Francis comme l'appelaient amicalement les nombreuses personnes qui le connaissaient et l'appréciaient a formé plusieurs générations de jeunes joueurs et de dirigeants. Son dévouement lui valut d'être aussi un dirigeant écouté au sein de l'Office Municipal des Sports où ses avis étaient toujours très écoutés. Au-delà du basket, la formation de la jeunesse a guidé le cap de l'existence de Francis Cattiaux. Dès l'annonce de son décès, Dominique Savary, Maire, a présenté ses condoléances et celles du Conseil Municipal à sa famille.

Pour ne pas oublier et construire un avenir de Paix

Dans le contexte sanitaire particulier de cette période, les commémorations ont néanmoins été organisées. Afin que le devoir de mémoire s'accomplisse, Dominique Savary, Maire, une délégation du Conseil Municipal ainsi que les dirigeants des associations d'anciens combattants se sont mobilisés afin d'assurer ces commémorations.



La journée souvenir des déportés :

Refuser l'indifférence face à la recrudescence d'idées racistes et xénophobes et empêcher les tentatives de falsifier l'histoire en niant l'horreur des camps de concentration, des chambres à gaz et des tortures, tel est le sens de la journée souvenir des déportés. « *Nous n'avons pas le droit d'oublier, nous ne devons pas accepter que pareille horreur puisse un jour se reproduire.* » a déclaré Dominique Savary, Maire, à l'issue d'un dépôt de gerbes au monument aux morts.

Le 1er Mai : la fête des Travailleurs et le souvenir de Florent Gilles, ancien Maire

Le 1er mai 1973 décédait Florent Gilles, ancien Maire de la commune. Ouvrier sidérurgiste, résistant, Florent Gilles laisse le souvenir d'un homme généreux qui consacra son existence au service de la population. Dominique Savary, Maire, a déposé une gerbe de fleurs à la résidence qui porte le nom de l'ancien Maire. Cette date du 1er mai a également été marquée par un dépôt de gerbe au monument dédié aux victimes du travail. Philippe Poteau, Adjoint au Maire, chargé des fêtes et cérémonies a déposé cette gerbe de fleurs. Respectant la tradition, les élus municipaux ont distribué des brins de muguet aux riverains.



Le 8 mai : la victoire des alliés sur le nazisme

La victoire des alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la seconde guerre mondiale en Europe ont été commémorées dans la commune par un dépôt de gerbes au monument aux morts. « *Un peuple qui n'a pas de mémoire est un peuple qui n'a pas d'avenir* », a déclaré Dominique Savary, Maire, en ajoutant : « *Il ne faut jamais oublier que des femmes et des hommes ont péri pour que nous vivions libres* ».



Le souvenir de René Carpentier

Le 9 mai 1997, la belle voix chaude de René Carpentier se taisait à jamais. Celui qu'on appelait René par amitié, M le Député Maire par respect, avait aussi été Vice-Président du Conseil Général. L'ancien ouvrier de Métal-Escout était devenu un élu du peuple, défenseur du progrès économique et du progrès social. Son souvenir reste vivant dans la commune et dans la région. Dominique Savary, Maire, et Jean-Paul Dubois, Premier Adjoint au Maire, se sont recueillis sur sa tombe au cimetière de Trith-Saint-Léger.



Confinement : après une vie municipale perturbée ma



Il y a 15 mois, le Gouvernement décidait de mettre en oeuvre un confinement pour lutter contre l'épidémie de COVID 19. La vie personnelle de chacun a été perturbée et la vie collective s'en est trouvée bouleversée. Désormais, de nouvelles mesures entrent en vigueur qui ouvrent des perspectives pour un retour à une vie normale. Cette période de confinement a néanmoins constitué un moment fort parfois traumatisant sur lequel il n'est pas inutile de revenir. 15 mois durant, les services municipaux se sont adaptés pour être au plus près des différentes catégories de la population trithoise. Retour sur une période inédite de notre histoire.

■ QUESTION À DOMINIQUE SAVARY, MAIRE.

Trisclope : Monsieur le Maire, vous avez été élu dans une période particulière de notre histoire marquée par un mot désormais entré dans le vocabulaire quotidien : le confinement. Quel regard portez-vous sur cette période ?

■ DOMINIQUE SAVARY, MAIRE :

« Vous avez raison de souligner que j'ai été élu dans une période particulière. En effet, avec l'équipe municipale qui m'entoure nous avons dû adapter les actions de la Municipalité au regard évidemment de la pandémie et bien sûr des directives qui nous parvenaient des pouvoirs publics. Dans ce contexte, nous avons néanmoins continué d'agir en fonction des contraintes qui nous ont été imposées, mais toujours

avec le sens du Service Public. Je remercie d'une part les élus municipaux qui se sont investis pour être au service de toute la population et je souligne d'autre part la capacité du personnel communal à se mobiliser pour remplir ses missions. J'ajoute que dans cette période compliquée nous n'avons jamais cessé de mettre la démocratie au coeur de notre action puisque même si les conseils municipaux étaient obligatoirement tenus à huis clos, les débats étaient entièrement consultables sur le site internet de la Ville. Durant cette période, même si nous avons toujours été en contact, je regrette que les échanges avec les différentes associations aient été limités de façon présentielle. La convivialité a manqué à tous. Annulation des assemblées générales, annulation des concerts de la fanfare et de la chorale municipale, fermeture du centre aquatique Marcel Robert, fermeture au public de la médiathèque Gustave Ansart et du Théâtre des Forges René Carpentier, ce ne sont là que quelques exemples. En les citant je veux aussi souligner combien notre commune est riche d'une diversité d'équipements, on s'en rend peut être mieux compte lorsque ceux-ci ne sont plus accessibles au public. Il en est de même de la diversité de la vie associative, sportive et culturelle. En conclusion, je réaffirme notre soutien sans faille aux dirigeants de la vie associative qui permettent aux différentes catégories de la population de pratiquer le sport ou activité de leur choix. Nous rentrons désormais dans une nouvelle ère : mettre tout en oeuvre pour assurer sereinement la période de déconfinement dans les meilleures conditions ».

is adaptée, en route vers de nouvelles perspectives...

Durant cette période du confinement, les services municipaux se sont adaptés pour répondre aux besoins des trithoises et des trithois.

Même sur rendez-vous, l'accueil du public a toujours été rendu possible. Ainsi durant la crise sanitaire la population a toujours pu accomplir les différentes formalités administratives tant à l'Hôtel de ville qu'à la mairie annexe du Poirier. Cette procédure reste encore en vigueur et les services municipaux seront fermés jusqu'au samedi 4 septembre inclus. Mobilisés durant la période de confinement, Élus municipaux et personnel communal mettent tout en oeuvre pour que la période de déconfinement soit assurée dans les meilleures conditions.

■ CONFINEMENT, UNE PÉRIODE INÉDITE DE NOTRE HISTOIRE



Trith-Saint-Léger n'a jamais cessé de rimer avec solidarité. L'entraide et la solidarité en direction des personnes les plus vulnérables ont été développées dès le 17 mars 2020. Pour rompre l'isolement, la municipalité a mis en place un service de communications à distance pour permettre aux personnes âgées éloignées de leurs familles de communiquer en visio avec leurs enfants et leurs petits enfants.

■ LA CRISE DU COVID A RECONNU LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE COMME SERVICE D'UTILITÉ PUBLIQUE AUPRÈS DE LA POPULATION.

Dès le premier confinement, dans un contexte de crise sanitaire inédit, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a été un acteur essentiel pour apporter aide et soutien aux administrés isolés et maintenir le lien social. Dans un premier temps, une ligne

téléphonique particulière a été ouverte pour écouter et venir en aide aux personnes qui en exprimaient le besoin. Dans un deuxième temps, l'isolement strict du 1^{er} confinement a également amené élus et agents à se mobiliser pour venir en aide dans les besoins de la vie quotidienne en organisant, par exemple, des visites à domicile dans le respect des gestes barrières ou en procédant aux achats de première nécessité pour nos aînés.

Durant le 1^{er} confinement les agents du CCAS, les élus, les membres du conseil d'administration ont contacté régulièrement 130 personnes. Des contacts qui se sont poursuivis tout le long de l'été avec le plan canicule et régulièrement depuis.

Monsieur Eric GUERDIN, Vice-Président du CCAS, reconnaît que depuis avril 2020 les agents du CCAS sont sollicités de façon permanente sur des sujets divers comme les retraites, l'assurance maladie,... En somme différents sujets qui ne relèvent pas forcément directement des compétences du CCAS mais d'une orientation vers les partenaires institutionnels, des partenaires en télétravail pour la plupart. Madame CHATELAIN et son équipe se sont retrouvés les intermédiaires entre les usagers et les différentes structures fermées au public. En effet cette crise a mis en exergue la difficulté rencontrée par de nombreuses familles qui se sont retrouvées face à des services publics ou associatifs fermés ou submergés par des demandes diverses. Le CCAS a donc dû à plusieurs reprises venir en aide à des familles pour les aider dans des démarches qui ne les concernaient pas directement impliquant de fait une charge de travail supplémentaire.

Autre élément mis en lumière par ce contexte sanitaire : le recours aux démarches dématérialisées qui n'est pas encore une évidence pour l'ensemble des administrés. Alors que certains administrés ne peuvent y avoir accès faute de matériels ou de connexions, d'autres sont équipés mais éprouvent le besoin d'être accompagnés dans leurs démarches.

Le CCAS a travaillé en partenariat, notamment, avec le service communication et le service culturel pour informer nos aînés sur les modalités de la prise de rendez-vous pour accéder aux vaccinations contre le COVID.

Avec la crise sanitaire les agents du CCAS reconnaissent avoir dû réinventer des nouveaux modes d'intervention pour continuer à être opérationnel.

■ CETTE PÉRIODE DE CONFINEMENT A PARTICULIÈREMENT ÉTÉ DIFFICILE POUR NOS AÎNÉS



Conscients de cette réalité, les élus ont tenu à assurer la distribution du colis de Noël. Il a fallu faire preuve d'inventivité pour cette édition 2020 : C'est la raison pour laquelle un drive a été organisé. Les élus municipaux ont sillonné la commune en fin d'année pour apporter aux seniors au porte-à-porte un couscous confectionné par le personnel de la cuisine centrale.

Cette période de confinement a vu également l'organisation d'une communication de crise avec la préparation et la diffusion d'affiches et différents supports ainsi que l'instauration d'une astreinte pour pallier aux urgences. Le personnel communal a mis régulièrement à disposition de la population les fameuses attestations de sorties, celles-ci étant déposées dans les différents commerces ouverts. Toujours dans le domaine de la solidarité, la Ville a fait le nécessaire pour transporter les victuailles distribuées par le Secours Populaire Français. Des colis ont également été distribués aux résidents des Godenettes où les professeurs de l'école de musique ont donné plusieurs prestations pour apporter de la gaieté à de longues journées.

■ DES MASQUES POUR TOUS



Outre la distribution de masques au porte-à-porte, la ville a organisé une dotation de masques aux élèves trithois des écoles élémentaires scolarisés dans la commune ou à l'extérieur. Ces actions ont été guidées par notre volonté de ne pas faire supporter financièrement aux familles tout le coût de cette pandémie.

■ DES ACTIONS CONCRÈTES POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES



Un travail de partenariat entre les écoles élémentaires, le collège et le lycée a été établi pour la mise en place d'actions afin de valoriser le travail de chacun au profit des élèves trithois. Un soutien concret a été apporté aux étudiants trithois grâce à la fourniture de repas confectionnés par les élèves et les professeurs du lycée hôtelier Léonard de Vinci. Une aide financière de 100 euros a également été octroyée par la Ville aux étudiants pour faire face notamment aux achats de gel hydroalcoolique et de masques. L'entraide et la solidarité étaient également à l'ordre du jour pour lutter contre la fracture numérique. Remercions l'association ATIS qui en récupérant, réparant et redistribuant des ordinateurs, a permis aux familles non équipées d'assurer la continuité de l'enseignement à distance. Des plateformes d'animations ont été mises à disposition des parents afin de les aider à préparer des activités à la maison pendant les vacances scolaires. Durant la période de confinement, une page Facebook a également été créée pour proposer des activités manuelles ou culinaires, des vidéos sportives ou des lectures de contes. Dans un autre registre, des cours de musique furent assurés en distanciel afin que les enfants, élèves de l'école de musique, puissent continuer à progresser. Les ateliers arts plastiques sont restés ouverts aux enfants alors que les adultes étaient en contact visio avec les plasticiens de la Ville qui continuaient à travailler dans les écoles. À la médiathèque Gustave Ansart, un drive a été mis en place pour le prêt de livres ainsi qu'une plateforme de location de films. Le retour à l'école a vu aussi une mobilisation des élus, des agents, des enseignants, pour étudier et adapter le protocole de l'Éducation Nationale en fonction de la configuration des locaux de chaque école. La Ville a offert des dictionnaires aux élèves de CM2 entrant en 6e. Avant cette rentrée scolaire, les équipes de direction et d'animation des ACM (Accueil Collectif des Mineurs) avaient rivalisé d'imagination pour permettre aux enfants de connaître un été actif.



La période de fin d'année a permis la traditionnelle distribution de jouets aux enfants mais sous une forme inhabituelle en raison du contexte sanitaire : cette distribution a en effet été organisée sous forme de Drive. Ce ne sont que quelques exemples d'actions organisées par la Ville durant cette période compliquée de confinement.

■ DANS LE MÊME TEMPS, NOUS N'AVONS PAS OCCULTÉ L'IMPORTANT QUESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE



La journée mondiale du nettoyage de la planète a été déclinée dans la commune au travers de la journée du «Clean Up Day».

■ DANS UN AUTRE REGISTRE, C'EST LE DEVOIR DE MÉMOIRE QUI A ÉTÉ ASSURÉ.



Évidemment, les manifestations municipales furent assurées sous des formes différentes. La Ville a organisé les différentes commémorations sans pouvoir y associer, contexte sanitaire oblige, les dirigeants de la vie associative ou encore les enfants des écoles comme chaque 11 novembre, date anniversaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale. La réception honorant les couples fêtant leur noce d'or, de diamant ou palissandre a été organisée avec les restrictions sanitaires. Une délégation du Conseil Municipal est allée saluer les couples n'ayant pu participer à la réception organisée au Théâtre des Forges René Carpentier.

■ CETTE PÉRIODE DE CONFINEMENT A MIS AUSSI À RUDE ÉPREUVE LES COMMERÇANTS



Les élus municipaux les ont rencontrés pour leur indiquer les différentes aides (Gouvernement, Région, CAPH) qui leur était possible de solliciter. Un annuaire en ligne sur le site de Ville donne la possibilité aux commerçants d'être référencés. Par ailleurs, dernièrement, cinq commerçants ont répondu positivement à l'appel de la Municipalité pour faciliter les livraisons à domicile dans le secteur de l'ex-enseigne Carrefour Market.

■ DANS CE CONTEXTE PARTICULIER, LE PERSONNEL COMMUNAL S'EST ADAPTÉ À LA SITUATION DU CONFINEMENT



Compte tenu de l'arrêt d'une partie des activités culturelles, avec la fermeture du Théâtre des Forges René Carpentier, le personnel du service culturel a assuré le contact téléphonique des personnes de plus de 70 ans souhaitant se faire vacciner. Les professeurs de l'école de musique ont pu assurer les cours en visioconférence afin que les enfants puissent continuer à progresser. Dans un autre domaine, le centre aquatique Marcel Robert étant fermé, les maîtres-nageurs ont intégré le service peinture ce qui a permis la rénovation de différents locaux. Le personnel travaillant dans les restaurants scolaires a dû également s'adapter aux contraintes sanitaires.

Sports : Confinement - décon

Comment les clubs sportifs ont vécu la période de confinement et comment envisagent-ils la période de déconfinement ? Paroles aux présidents.

DIDIER DUBUISSON, PRÉSIDENT DE LA COT ATHLÉTISME

« Cette dernière période, nous avons avancé à 17h nos entraînements pour les adultes afin de respecter les consignes de couvre-feu. Les jeunes se sont entraînés le samedi après-midi depuis le début du mois de mars. Les sorties de marche nordique du dimanche matin ont été organisées de telle façon que la limite des 10 kms soit respectée. Depuis le 19 mai, nous avons repris nos entraînements aux horaires habituels. »

JEAN-LUC MÉRIAUX, PRÉSIDENT DE LA COT BASKET

« Tous les championnats ont été annulés. Depuis septembre, nos féminines qui évoluent en Nationale 1 n'ont fait que quatre matchs. Elles ont néanmoins fait des joggings régulièrement et vu un kiné plusieurs fois par semaine. Le problème majeur ce fut l'absence d'entraînement collectif. »

MARC LEFEBVRE, PRÉSIDENT DE LA BOULE LYONNAISE

« Nos activités sont organisées en extérieur, nous avons donc continué nos entraînements en respectant les gestes barrières. Nous avons utilisé un terrain sur deux avec 6 personnes seulement sur le terrain. Notre local était fermé. »

ROBERT RAUX, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

« Nous avons perdu plusieurs semaines de chasse en octobre et novembre. Nous n'avons donc pas été en mesure de chasser le gibier de passage. La chasse a donc été très limitée. Nous avons effectué au mois de février un ramassage de déchets le long des berges de l'Escaut et installé des sacs poubelle tous les 30 mètres. Nous espérons que la saison prochaine au mois de septembre soit normale. »

VALENTIN VASSEUR, PRÉSIDENT DE LA COT PÉTANQUE

« Nous avons repris nos entraînements fin avril en respectant les gestes barrières. Nos activités s'étaient arrêtées au mois de septembre dernier. Notre local était fermé. Nous reprenons petit à petit les entraînements. »

JEAN-CLAUDE BELLANGER, PRÉSIDENT DE LA COT FOOTBALL

« Nos entraînements ont continué en respectant les consignes sanitaires et sans contact. Cette période a été l'occasion d'un rapprochement avec le club Orzel futsal (foot en salle) dont les joueurs venaient s'entraîner sur le terrain synthétique. Nous avons d'ailleurs signé un partenariat pour la saison prochaine. Les joueurs du club de football et ceux d'Orzel Futsal pourront avoir une double licence pour jouer dans l'un ou l'autre club. »

JÉRÔME CLÉMENT, PRÉSIDENT DE LA GAULE D'ACIER

« Contrairement au premier confinement, cette fois-ci, l'étang n'a pas été fermé, nous avons donc pu pêcher et organiser quelques concours. Évidemment, les pêcheurs devaient respecter le couvre-feu. »



FRANÇOISE LAURENT, PRÉSIDENTE DE TRITH TONIC

« Durant cette période particulière, nous avons organisé avec les animatrices certains cours en visio pour les seniors et jeunes adultes. Depuis le 10 mai, nous avons repris certains cours en extérieur sans pouvoir sortir beaucoup de matériel, car il faut tout laver ensuite. Compte tenu de cette situation inédite, le bureau du club a décidé de rembourser aux licenciés la cotisation annuelle. »

CARMÉLO GRINGÉRI, COT JUDO ET RENFORCEMENT MUSCULAIRE



« Nous avons été dans l'obligation de cesser nos entraînements, la salle Gilberte Levan étant fermée par obligation gouvernementale comme toutes les autres salles de sport. L'activité judo reprendra le 25 mai pour les mineurs. Nous pensons pouvoir reprendre les activités renforcement musculaire début juin avec peut être un nombre limité de participants et toujours les gestes barrières. Nous réfléchissons au remboursement des cotisations des adhérents ou autre solution ne pas la payer la saison prochaine. »

SERGE PLUMECOCQ, PRÉSIDENT DE LA COT COLOMBOPHILIE

« La limite des 10 kms nous a empêchée d'entraîner nos pigeons,

finement : paroles de président...!



c'est préjudiciable à leurs performances. Heureusement, depuis le mois d'avril, les concours ont quand même été organisés et le nombre de pigeons enlogés est resté égal par rapport aux saisons précédentes. Pour enloger les pigeons pour les concours et apporter le constateur (appareil qui atteste du temps du pigeon du lieu de lâcher au pigeonnier) nous devons entrer un par un dans notre local.

DIMITRI VAILLANT, PRÉSIDENT DE VERY BAD TRITH (BADMINTON)

« Les mesures gouvernementales entraînant la fermeture des salles, nous ont contraints à cesser notre activité loisir badminton. Nous essayons de reprendre en extérieur en fonction de la météo. Compte tenu de l'absence d'activité, nous n'avons pas encaissé les chèques de cotisation des adhérents. »

CHRISTOPHE OLIVIER, PRÉSIDENT DU CLUB DE PLONGÉE

« Malgré cette période compliquée, nous avons quand même effectué des plongées en extérieur notamment dans les Ardennes en lacs ou carrières. Un tiers de nos licenciés n'ont pas renouvelé leurs cotisations. Nous espérons reprendre nos activités au centre aquatique Marcel Robert en juillet. »

CORALINE WAGRET, PRÉSIDENTE DES ESTRELLAS MAJORETTES

« Nous avons tenté de pallier l'absence d'entraînement par l'envoi de vidéos. Notre gala n'aura malheureusement pas lieu et nous sommes impatientes de reprendre nos activités en septembre et de participer à nouveau aux différents festivals. »

SABINE WOLFF, PRÉSIDENTE DU SQUALE TRITHOIS

« Nous avons hâte de reprendre les entraînements tant pour les membres de la section natation sportive que pour les membres de la section natation synchronisée. Tout le monde est motivé. Nous n'avons nagé dans le nouveau centre aquatique Marcel Robert que du 9 décembre au 15 janvier. Les mineurs ont repris les entraînements le 19 mai...enfin! Nous n'avons pas encaissé les cotisations.»

NICOLAS HECQUET, PRÉSIDENT DE ORZEL FUTSAL TRITH

« Compte tenu de la situation particulière que nous avons vécue, nous avons décidé d'offrir le renouvellement des licences pour la saison prochaine. Durant la dernière période, nous avons quand même assuré les entraînements sur le terrain synthétique du complexe sportif Jean-Marie Canonne et au Poirier sur le terrain jouxtant la salle Jacques Anquetil. Pour la prochaine saison, nous avons établi un partenariat avec le club de football pour établir un système de double licence. Les joueurs du club de football pourront jouer au futsal et la réciproque sera possible. »

JEAN-LUC EGO, PRÉSIDENT DES PIEDS TRITHOIS

« Nous avons continué à marcher, mais par groupe de six en portant le masque et en respectant la limite des 10 kms. Tous les inter-clubs sont annulés jusque la fin de l'année. Nous avons également annulé notre randonnée prévue au Tréport au mois de juin. Nous reprendrons donc toutes nos activités au début de l'année 2022 si tout va bien. »

FRÉDÉRIC DENIS, PRÉSIDENT DE LA COT TENNIS DE TABLE

« L'école des jeunes a fonctionné quelque temps entre décembre et la mi-janvier, mais compte tenu de la fermeture obligatoire des salles nous avons cessé les entraînements après cette courte période. Les compétitions ont également été arrêtées. Nous avons été pénalisés, car nous sommes sport d'intérieur, mais pas sport de contact. Pour la période de déconfinement, nous espérons organiser un challenge d'été pendant la période juillet août afin de redynamiser nos troupes. »

DANIEL VALENTIN, PRÉSIDENT DE LA COT TENNIS



« Nous avons joué sur les courts extérieurs à partir du mois de mars dernier en fonction de la météo. Les jeunes de l'école de tennis ont ainsi continué à progresser. Pour la période de déconfinement nous allons organiser des week-ends de compétitions internes au club avec remise de lots. »

NICOLAS DILLY, PRÉSIDENT DE L'ADPH

« L'activité de l'association c'est la boxe de rue et self défense. Nous avons repris les entraînements en extérieur sur le site de l'étang. Les enfants ont repris en salle le 19 mai et les adultes reprendront le 30 juin. »

LUC DELCAMBRE, PRÉSIDENT DE LA COT TIR

« Pendant la période du confinement, nous avons utilisé les pas de tir en extérieur. Désormais les enfants ont repris les entraînements en intérieur, mais pour l'instant les adultes continuent de s'entraîner en extérieur. »

Et maintenant : le DECONFINEMENT

Le plan de déconfinement annonce un retour à la vie d'avant - à une vie normale - outre les mesures nationales générales, les mesures locales sont en passe d'être concrétisées. Nous mettons tout en oeuvre afin d'ouvrir à nouveau les équipements et assurer les différentes étapes du déconfinement dans les meilleures conditions pour les différentes catégories de la population.

■ CULTURE

Dans le domaine de la culture, la reprise des cours de danse pour les mineurs est acquise. Quant aux ateliers arts-plastiques et écoles de musique, ils sont désormais ouverts pour tous ceux qui y sont inscrits, mineurs et adultes. Aux arts plastiques, c'est le thème « **OUF DE L'AIR** » qui est retenu pour les travaux présents et futurs. Les scolaires assisteront de nouveau à des spectacles au théâtre des Forges René Carpentier courant juin et le premier spectacle au théâtre pour tout public aura lieu le vendredi **17 septembre**. La transversalité sera à l'ordre du jour au mois de juillet puisque le service culturel et le service jeunesse travailleront de concert pendant l'Accueil Collectif des Mineurs pour l'organisation de spectacles, d'animations et ateliers en direction des enfants. Notons encore que l'école de musique sera en Portes Ouvertes le samedi **26 juin**. La remise des diplômes aura lieu le samedi **3 juillet**. (voir aussi page 18 et page 20).

■ SPORT

QUELQUES DATES :

DANS LES SALLES DE SPORT

19 mai, les mineurs ont repris les entraînements dans les clubs sportifs en intérieur. (Les activités extérieures avaient repris auparavant)

9 juin : reprise des entraînements des adultes dans les clubs sportifs en intérieur. (Les activités extérieures avaient repris auparavant)

CENTRE AQUATIQUE MARCEL ROBERT



7 mai, les élèves des écoles maternelles et élémentaires ont repris les activités au centre aquatique Marcel Robert. Les leçons d'apprentissage ont repris le **19 mai**.

9 juin, ouverture au public du centre aquatique Marcel Robert avec une jauge à 50%. (pour les activités aqua-sport il est indispensable de réserver en téléphonant au **03 27 40 66 89**)

30 juin, ouverture du centre aquatique Marcel Robert sans restriction de jauge. (pour les activités aqua-sport il est indispensable de réserver en téléphonant au **03 27 40 66 89**)

■ POUR LES SENIORS

Le voyage des aînés annulé au mois de juin est reporté ainsi que la réception des noces d'or.

■ POUR LES ENFANTS

La distribution de livres pour les élèves est programmée en fin d'année. Les élèves de CM2 recevront quant à eux une tablette numérique.

■ MAISONS FLEURIES

L'Opération Maisons Fleuries aura lieu et la réception est prévue le samedi **11 septembre à 10h** à la salle Eugène Philippe si les conditions sanitaires le permettent.

■ COMMERCES

Depuis le **19 mai**, les commerces non essentiels ont réouvert sous protocole sanitaire.

ENT... Le souffle d'un vent nouveau



■ ÉTAPE 1 - 3 MAI

- Couver-feu maintenu
- Télétravail maintenu
- Statu quo sur les commerces
- Réouverture des collèges avec une demi-jauge pour les classes de 4^e et 3^e
- Réouverture des lycées en demi-jauge
- Fin de l'attestation pour les déplacements en journée
- Levée des restrictions pour les déplacements inter-régionaux

■ ÉTAPE 2 - 19 MAI

- Couver-feu décalé à 21h
- Télétravail maintenu
- Réouverture des commerces
- Réouverture des terrasses, tables de 6 personnes maximum
- Réouverture des musées, monuments, cinémas, théâtre, salles de spectacles avec public assis (800 intérieur, 1 000 extérieur)
- Réouverture des établissements sportifs de plein air et couverts pour les spectateurs (800 intérieur, 1 000 extérieur)
- Reprise des activités sportives dans les lieux couverts et de plein air avec les protocoles adaptés
- Rassemblement de plus de 10 personnes interdits

■ ÉTAPE 3 - 9 JUIN

- Couver-feu à 23h
- Assouplissement du télétravail
- Réouverture des cafés et restaurants, tables de 6 personnes maximum
- Possibilité d'accueillir jusqu'à 5 000 personnes dans les lieux et les établissements sportifs (pass sanitaires)
- Réouverture des salles de sport et élargissement de la pratique sportive aux sports de contact en plein air et sans contact en intérieur
- Réouverture des salons et foires d'exposition, possibilité d'accueillir jusqu'à 5 000 personnes (pass sanitaire)
- Accueil des touristes étrangers avec pass sanitaire

■ ÉTAPE 4 - 30 JUIN

- Fin du couver-feu
- Fin des limitations de jauge selon la situation sanitaire locale dans les établissements recevant du public, maintien des gestes barrières et de la distanciation sociale
- Possibilité d'accéder à tout événement rassemblant plus de 1 000 personnes en extérieur et en intérieur (pass sanitaire)
- Limite maximale de public présent adaptée aux événements et à la situation sanitaire locale
- Les discothèques demeurent fermées.

Festivités à l'ordre du jour du déconfinement



Prenez note !

La période de déconfinement permet d'organiser les festivités qui ont tant manqué. Triscopes dévoile le programme du concert de l'été et de la fête nationale. Prenez date et rendez-vous pour assurer le succès de ces festivités

Dimanche 4 juillet : Concert de l'été

Compte tenu du calendrier électoral, des élections départementales et régionales qui se chevauchent avec la fête de la musique, la Municipalité a décidé d'innover en organisant le concert de l'été. Celui-ci aura lieu le **dimanche 4 juillet à 17h sur la place Roger Salengro**. C'est **François Valéry**, qui donnera le meilleur de lui-même pour reprendre le titre d'une de ses chansons sur la scène trithoise. Le célèbre chanteur interprétera ses fameux tubes, accompagné de son pianiste. Nul doute que le public répondra présent pour écouter celui qui invite à nous aimer vivants. François Valéry sera précédé par le groupe « **Génération Tubes** ». 3 groupes locaux se produiront sur la place du Poirier, à proximité du passage à niveau (rue Emile Zola), devant l'hôtel de Ville de 12h à 15h

Samedi 10 et dimanche 11 juillet : reconstitution d'un campement militaire

Avec l'association VMT de Thiant, la municipalité organise la reconstitution d'un **campement militaire** sur le site de l'étang de 9h à 18h. A cette occasion, une exposition sur la Résistance sera organisée par l'ANACR au Château Alnot le dimanche 11 juillet.

Mardi 13 et mercredi 14 juillet : fête nationale

La fête nationale sera célébrée dans la commune par différentes manifestations festives. Un concert sera organisé **mardi 13 juillet sur le site de l'étang**. Laam et Collectif Métais enchaîneront leurs succès et mettront sans nul doute le feu au cours de cette soirée musicale. En première partie de ce concert, le public découvrira deux jeunes talents : **Kevin, imitateur, et Michal, interprète**. Ce concert débutera à 21h. Un **feu d'artifice** sera tiré vers 23h30. Ces festivités continueront le mercredi 14 juillet avec le fameux orchestre Kubiak à 20h30 à la salle Gilbert Huguet.



Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal, les groupes politiques sont invités à s'exprimer librement dans le magazine municipal.

Trith Saint Léger au coeur

Réinventer « les jours heureux »

Nos droits sont le fruit d'actions collectives incarnées par des élus issus du peuple. La sécurité sociale en est un exemple. Sa création était inscrite au programme du Conseil National de la Résistance les « Jours heureux ». Ambroise Croizat, ministre communiste a joué un rôle majeur dans la législation instaurant la sécurité sociale. Marcel Paul, autre ministre communiste, mit en œuvre la nationalisation de l'électricité et du gaz ainsi que le statut du personnel. Avec mes amis élus, je tire l'enseignement suivant : alors que notre pays était affaibli, des choix novateurs ont permis le progrès économique et social. Aujourd'hui, la France est un pays riche. Pourquoi la majorité devrait-elle subir l'austérité alors qu'une minorité s'enrichit au détriment de l'intérêt général ? Rassemblons-nous pour faire prévaloir une autre logique que celle de la finance à outrance. Réinventons « les jours heureux » modernes en construisant une société plus juste.

Jean-Paul DUBOIS

Ensemble TSL

Les 20 et 27 juin, nous serons appelés à voter pour nos représentants à la Région et au Département. Ces élections sont importantes pour de nombreuses décisions déterminantes pour notre vie quotidienne : école, transport, vieillesse, culture, etc. Il ne vous a pas échappé qu'elles ont lieu dans un climat particulièrement haineux et dangereux pour nos libertés individuelles et collectives. Aussi nous voulions réaffirmer notre attachement à la démocratie : Nous sommes engagés dans la défense du bien commun. Nous assumons avec assiduité le mandat d'élus que les électeurs nous ont confié. La page toujours blanche ci-contre et la chaise vide au conseil municipal en disent long sur le respect que certains ont du suffrage des électeurs. Et ceux qui soufflent sur les braises incandescentes ne sont pas moins responsables. Mobilisons-nous pour faire élire des représentants dignes, qui défendront réellement nos intérêts pour plus de justice sociale et un environnement plus sain, plus respirable.

Christophe VANHERSECKER

L'avenir en toute sécurité

Non communiqué

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Trisclope revient sur ce qu'il faut savoir sur les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021.

Ces élections, qui devaient avoir lieu en mars, ont été reportées aux dimanches 20 et 27 juin prochains. Ce report inédit des élections régionales et départementales a été décidé par le Gouvernement en raison du contexte sanitaire.

DEUX ELECTIONS DIFFÉRENTES

Même si elles auront lieu le même jour, il s'agit bien de deux élections différentes, avec leurs propres urnes et leurs propres bulletins.

Rappelons que la Région et le Département sont compétents pour prendre des décisions importantes dans de nombreux domaines de notre vie quotidienne.

Leurs modes de scrutin sont également différents :

- Pour la Région, il s'agit d'une proportionnelle à deux tours, sur des listes distinctes dans chaque département;

- Pour le Département, chaque canton doit élire un binôme composé d'une femme et d'un homme au scrutin majoritaire à deux tours.

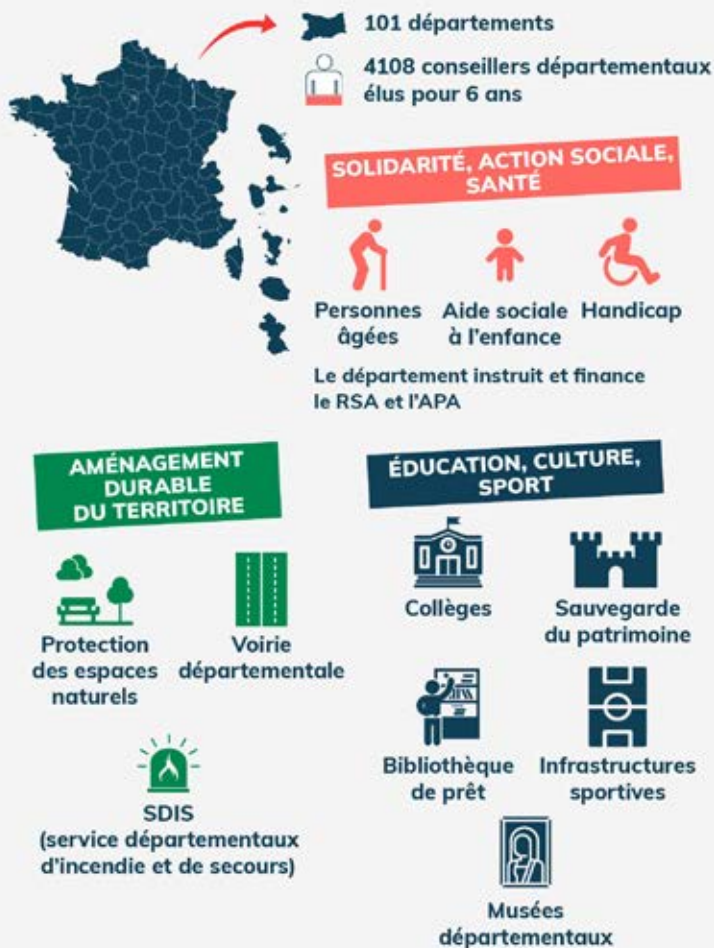
RAPPEL le canton d'Aulnoy-lez-Valenciennes est composé de 20 communes: Artres, Aulnoy-lez-Valenciennes- Aubry du Hainaut- Bellaing- Famars- Haspres- Haulchin- Haveluy- Hérin- La Sentinelle- Maing- Monchaux sur Ecaillon- Oisy- Petite Forêt- Prouvy- Quérénaing- Rouvignies- Thiant- Trith Saint Léger- Verchain Maugré.

DISPOSITIF SANITAIRE

Toutes les mesures de sécurité et d'hygiène seront prises, dans chaque bureau de vote, pour garantir le bon déroulement des opérations de vote et la santé des électeurs(trices) et des personnels mobilisés.

DÉPARTEMENT ET RÉGION : LES DIFFÉRENCES

Quel est le rôle du département ?



Quel est le rôle de la région ?



ONALES 2021 - CE QU'IL FAUT SAVOIR

LE VOTE PAR PROCURATION

Le vote par procuration permet à l'électeur absent le jour de l'élection (ou d'un référendum) de se faire représenter, par un électeur inscrit dans la même commune que lui.

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne la personne qui votera à sa place (le mandataire).

Le mandataire doit répondre à deux conditions :

- Être inscrit sur la même commune que son mandant
- Ne pas avoir reçu d'autres procurations en France

INFOS SPÉCIALES ÉLECTIONS 2021

- Durant ces deux scrutins de juin 2021, le mandataire peut être porteur de deux procurations ;
- Les personnes ne pouvant se déplacer au commissariat pour raisons de santé, peuvent contacter le Commissariat (suffisamment en amont du scrutin) : un officier de police judiciaire se déplacera à leur domicile pour établir la procuration.

OÙ ?

En France : Le mandant peut se présenter au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail.

A l'étranger : Le mandant doit se présenter auprès des autorités consulaires.

QUAND ?

Une procuration peut-être établie tout au long de l'année. Aucune disposition réglementaire ou législative ne fixe de date limite pour l'établissement d'une procuration de vote.

Cependant, les électeurs ont intérêt à se présenter suffisamment tôt avant le scrutin pour que la procuration puisse être acheminée en mairie.

COMMENT ?

Le mandant doit présenter un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire par exemple).

Ce formulaire inclut une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement. Il peut s'agir par exemple d'une absence liée à des vacances ou des obligations professionnelles. Il n'y a pas lieu de fournir de justificatif sur la nature de l'absence.

Le mandant peut préparer sa démarche avant de se rendre au guichet : dans ce cas, il remplit en ligne et imprime le formulaire cerfa n°14952*01 qu'il présentera ensuite au guichet (commissariat, gendarmerie, tribunal d'instance... [Cerfa accessible depuis cette page https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604)

Le mandant remplit un formulaire où sont précisées plusieurs informations sur le mandataire : nom de famille, nom d'usage,

prénom(s), adresse et date de naissance. Attention à bien renseigner le nom de naissance pour les jeunes femmes mariées qu'il s'agisse de la mandante ou de la mandataire.

DÉROULEMENT DU VOTE

Le mandataire ne reçoit aucun document.

C'est le mandant qui doit l'avertir de la procuration qu'il lui a donnée et du bureau de vote dans lequel il devra voter à sa place.

Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote du mandant, et vote au nom de ce dernier.

NOUVEAU - PROCURATIONS DÉMATÉRIALISÉES

Depuis le 6 avril 2021, vous pouvez faire établir une procuration dématérialisée :

1- rendez-vous sur maprocuration.gouv.fr.

Une fois authentifié (via FranceConnect) il devra indiquer :

- La commune dans laquelle il est inscrit ;
- L'identité de la personne à qui il donne procuration (obligatoirement inscrite dans la même commune), indiquer la durée de la procuration (un seul scrutin ou une période donnée),
- Une fois ces étapes franchies, le mandant reçoit un numéro de dossier qu'il devra présenter dans un commissariat.

2- Le mandant devra se déplacer pour faire vérifier son identité auprès d'un officier ou d'un assistant de police judiciaire en se rendant dans un commissariat avec son numéro de dossier. Son identité sera alors vérifiée en demandant une pièce d'identité. Dès lors, la demande sera immédiatement transférée, de façon dématérialisée, vers la commune d'inscription de l'électeur ;

3- Le service municipal de la Population se connectera sur le site dédié. Il verra apparaître la demande de procuration. Après vérifications d'usage, si tout est conforme, il validera la demande. Le mandant sera informé par message électronique.

i

OÙ VOTER ?

Compte tenu du contexte sanitaire et de la double élection, le lieu de certains bureaux de votes a été modifié :

BUREAU DE VOTE n° 1 : Salle des fêtes du Centre

BUREAU DE VOTE n° 2 : Salle des sports Jean Macé

BUREAU DE VOTE n° 3 : Salle Jacques Prévert

BUREAU DE VOTE n° 4 : Salle N° 1 Du Complexe Sportif Eugène Philippe (remplace le LCR car lieu trop exigu pour accueillir un double scrutin)

BUREAU DE VOTE n° 5 : Salle des Sports Gilbert Huguet

RAPPEL : VEUILLEZ VOUS MUNIR D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ OBLIGATOIREMENT



LA REPRISE DES ACTIVITÉS CULTURELLES

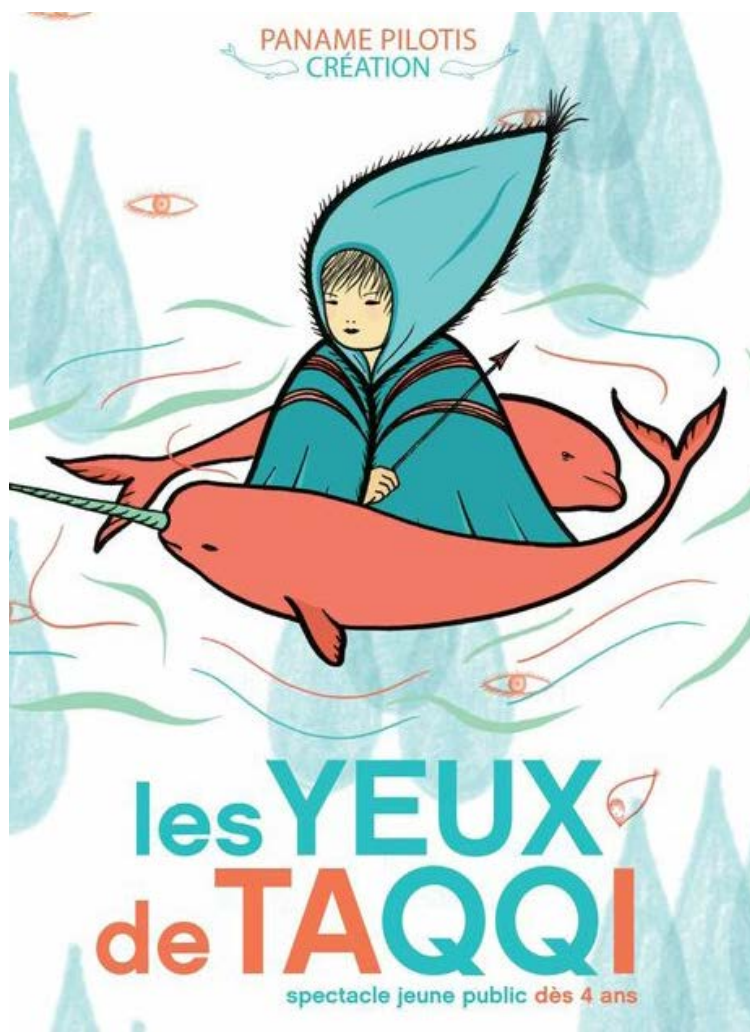
Suite aux dernières décisions gouvernementales, Mme Bruna Danna (Déléguée à la Culture) a officialisé la reprise des activités culturelles (Ecole municipale de musique, ateliers arts plastiques et danse) à compter du 19 mai. Dans le même temps, quelques animations ont été prévues. Retrouvez-les ci-après et en dernière page du Trisclope.

Après une année de cours de danse, de musique et d'arts plastiques interrompue à de nombreuses reprises, les cours ont repris progressivement depuis le 19 mai. Autant l'ensemble des intervenants que les enfants et adolescents privés d'activités extrascolaires pendant une grande partie de l'année, tous ont repris avec plaisir le chemin des salles de cours.

D'autre part, avec la réouverture des salles de spectacles (avec public assis) les enfants des écoles maternelles et primaires ont assisté ou assisteront à un spectacle. **"Toytoy : Les colporteurs pouëtiques"** de la compagnie La Roulotte Ruche a été présenté dans les trois écoles maternelles, tandis que "Petit-Bleu, Petit-Jaune" du théâtre de la Vallée est programmé au théâtre des forges René Carpentier toujours pour les plus jeunes élèves. Par contre, les écoliers de primaire assisteront au spectacle **"Les Yeux de Taqqi"** de la compagnie Paname Pilotis.

Enfin ce qui concerne les animations et spectacles pour la jeunesse, deux spectacles sont destinés aux enfants fréquentant l'accueil du mercredi et huit compagnies différentes interviendront pour une trentaine de séances (spectacles et animations confondues) pour les centres maternels et primaires

de juillet. Ajoutons à tout cela un spectacle pour les enfants proposé par les services de la CAPH.



MÉDIATHèque communautaire **Gustave Ansart**

Secteur Adulte «Les nouveautés»

Fabrice Caro « **Broadway** »

Un roman feel-good comme on a pris l'habitude de les appeler aujourd'hui, mais pas dénué de contenu. Axel, un père de famille un peu désabusé, reçoit la lettre pour le dépistage du cancer colorectal que l'on reçoit automatiquement à 50 ans. Problème : il en a 46, et cette erreur le panique complètement. Est-ce une erreur ? Un signe annonciateur d'une tragédie ? Fabrice Caro qui est plus habitué au format BD, nous offre un troisième roman drôle et touchant à la fois.

Angela Davis « **Blues et féminisme noir** »

Angela Davis, figure du militantisme social et émancipateur, nous offre une analyse sur le féminisme et le blues par le prisme de 3 grandes chanteuses longtemps et injustement dévalorisées : Gertrude « Ma » Rainey, Bessie Smith et Billie Holiday. Intéressant, abordable et salvateur.

Bruno Humbeeck « **Dis C'est quoi Le harcèlement scolaire ?** »

Bruno Humbeeck est psychologue et directeur au Centre de Recherche en Inclusion Sociale à l'Université de Mons. Il décortique pour nous les mécanismes de harcèlement, qu'il soit scolaire, professionnel ou encore virtuel, le contextualise et propose des stratégies pour prévenir ce fléau.

Théo Grosjean « **L'homme le plus flippé du monde** »

Associer n'importe quel symptôme physique à un début de cancer, douter de tout et de tous y compris de soi-même, se poser un tas de questions nous plongeant dans une insomnie profonde... tel est le quotidien d'une personne « flippée ». Théo Grosjean souffre de trouble anxieux généralisé,

Secteur Jeunesse «Les nouveautés»

Dis, comment te défends-tu ?

Camouflage, fuite, attaque ou même fumée : dans la nature il y a 1000 façons de ne pas se faire croquer ! Un petit livre documentaire pour mieux connaître les astuces ingénieuses, que des animaux déploient pour se protéger. À partir de 6 ans.

De Françoise de Guibert.

Fables et légendes japonaises

Des récits qui mettent en scène les personnages emblématiques des légendes nippones...

Une ouvrage qui explore une culture pleine d'histoires, à lire dès l'âge de 10 ans.

D'Ipppei otsuka.

Demandez leur la lune

Quatre ados en décrochage scolaire rencontrent la seule personne à croire en eux et à les pousser sur une voie qu'ils étaient loin d'envisager.

Roman à partir de 13 ans.

D'Isabelle Pandazopoulos

Les grands scientifiques en BD

Une bande dessinée pour découvrir la vie et les innovations des grands inventeurs tels que Gutenberg, Isaac Newton, Marie Curie etc.

Un indispensable à partir de 8 ans,

De Vonina Piatol.

Sonothèque

NOUVEAUTÉS
DVD

De Anton Megerdichev « **3 secondes** »

En 1972 aux jeux olympiques de Munich, l'équipe de basket-ball de l'union soviétique joue la finale face à celle des états-unis. Alors que tout semble tourner en faveur des américains, les 3 dernières secondes de ce match mythique vont propulser l'équipe soviétique dans la légende du sport.

De Ken Loach « **Miss** »

Alex, petit garçon gracieux de 9 ans qui navigue joyeusement entre les genres, a un rêve : être un jour élu Miss France. 15 ans plus tard, Alex a perdu ses parents et sa confiance en lui et stagne dans une vie monotone. Une rencontre imprévue va réveiller ce rêve oublié. Alex décide alors de concourir à Miss France en cachant son identité de garçon. Beauté, excellence, camaraderie... Au gré des étapes d'un concours sans merci, aidé par une famille de cœur haute en couleurs, Alex va partir à la conquête du titre, de sa féminité et surtout, de lui-même...



De Sang-Ho Yeon « **Peninsula** »

Quatre ans après Dernier train pour Busan, il ne reste que des zombies dans la péninsule. Un groupe de soldats forcés d'y retourner découvrent que des survivants non contaminés se sont regroupés dans une bande bien plus dangereuse que les zombies...

De Peter Cattaneo « **The Singing Club** »

Yorkshire, 2011. Les soldats de la garnison de Flitcroft sont envoyés en mission à l'étranger. Pour tromper leurs angoisses, leurs compagnes décident de créer une chorale. Elle est dirigée par l'austère mais surprenante Kate Barclay, épouse du colonel. Soudées par une envie commune de faire swinguer leur quotidien, Kate, Laura, Annie et les autres porteront leur « Singing Club » jusqu'au Royal Albert Hall pour un concert inoubliable.



La MÉDIATHèque et BIBLIOTHèque ouvrent de nouveau au public sans rendez-vous.

Médiathèque :

Mardi : 10h-12h30 et 13h30-18h

Mercredi : 10h-12h30 et 13h30-18h

Jeudi : Fermée le matin - 13h30-18h

Vendredi : 10h-12h30 et 13h30-18h

Samedi : 9h30-12h30 et 13h30-17h

Bibliothèque du Poirier :

Mercredi : 10h-12h30 et 13h30-18h

Samedi : 9h30-12h30 et 13h30-17h

Attention, la médiathèque sera fermée les dimanches jusqu'à nouvel ordre

Ateliers Magritte

/// à partir du 26 juin :

"Exposition des travaux des enfants des ateliers d'arts plastiques"

Malgré une année interrompue par la COVID, les enfants et adolescents inscrits aux ateliers arts plastiques et les intervenants Jean-François Flament, Gauthier Leroy et Tayeb Benhammou présentent les travaux réalisés cette année sur le thème de l'air. Cette exposition sera visible sur rendez-vous au **03 27 24 69 20**.



Ecole municipale de musique

/// Samedi 26 juin de 10h00 à 12h00
et de 14h30 à 16h30 :

«Portes ouvertes»

Venez découvrir l'école municipale de musique et la pratique instrumentale avec l'ensemble des professeurs répartis dans les locaux de l'école et à l'auditorium.

«Remise des prix»

Samedi 3 juillet au château Alnot

La traditionnelle remise des prix aux élèves de l'école municipale de musique se déroulera cette année au château Alnot.



«Renseignements»

École municipale de musique, 5 rue Henri Durre,
Tél : 03 27 45 49 93

Médiathèque

Art contemporain jusqu'au 11 juin:

Exposition des travaux de Frédéric Messenger : "Un paysage au fond des poches"

Le plasticien Frédéric Messenger nous présente une partie de ses travaux (dessins, assemblages de papiers, de matériaux, réalisation d'images numérique) : "le reste d'un catadioptre brisé, un fragment de céramique rouge, une cordelette de couleur blanche et bleu outre mer, une capsule en fer blanc, un élastique noir, un caillou, une forme en caoutchouc semblable à des ailes de papillon, occupent le fond de mes poches. Sous les doigts, je devine les textures, fais rouler ce petit tas de tout et de rien qui deviendront des «scènes» bricolées d'une fiction en attente ou déjà passée."

Exposition "Dentelles de Papier" du 16 au 29 juin

20 tirages d'illustrations originales tirés des albums écrits et illustrés par Antoine Guilloppé composent cette exposition mise en place par la CAPH.

Les illustrations de l'auteur d'albums pour la jeunesse, ajourées comme de la dentelle proposent une véritable immersion dans le monde de la jungle, mais aussi dans celui des gratte-ciels de New York, plongeant le visiteur dans des univers mystérieux, sauvages et fascinants.

Venez découvrir le travail original et unique d'Antoine Guilloppé dont les dessins sont réalisés au feutre noir, en "ombres chinoises" puis découpées au laser. Des jeux, des éléments de scénographie tirés de l'album "Ma jungle" (Editions Gauthier-Languereau) mais aussi des travaux préparatoires de l'illustrateur (crayonnés, esquisses, chemin de fer, pages de story-board) complètent cette exposition destinée à la fois aux petits et aux grands.

**Exposition visible sur rendez-vous
au 03 27 20 25 00.**



**ABONNEZ-VOUS À
LA NEWSLETTER DE
VOTRE SERVICE CULTUREL**

**RECEVEZ CHAQUE MOIS
LE PROGRAMME DE VOS
ANIMATIONS ET SPECTACLES**